

R 489 – CACES® Chariots Tracteurs industriels – CATEGORIE 2B**Contexte réglementaire**

Tout travailleur amené à utiliser un chariot de manutention à conducteur porté doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur (art. R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998.

Equipements concernés

Le présent texte est applicable lors de l'utilisation des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté (nommés aussi chariots, chariots de manutention ou chariots à conducteur porté dans la suite de la présente recommandation). Les chariots de manutention automoteurs à conducteur porté sont classés en huit catégories, auxquelles s'ajoute une catégorie « hors-production ». Un CACES® peut être délivré pour chacune de ces catégories.



Chariots Tracteurs
(Capacité de traction <25 Tonnes)

Moyens pédagogiques

Le Centre de formation mettra à disposition du stagiaire les équipements, matériels, aires d'évolutions et installations pédagogiques nécessaires à sa formation théorique comme pratique et conforme à la recommandation R489 définie par la CNAM.

Obligation de formation

Tout conducteur de chariot de manutention automoteur doit avoir bénéficié d'une formation à la conduite dont la durée et le contenu doivent être adaptés compte tenu de son expérience pratique de la conduite et de la complexité de l'équipement de travail concerné.

Public & Pré requis

Tout public, conducteur de chariot de manutention automoteur.
Aptitude médicale à la conduite.
Autorisation de conduite et attestation de formation pour présenter le CACES®

Evaluation de la formation

Fiche d'évaluation des savoir-faire pratiques.
La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention : d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test, et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués, et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

Durée & Tarifs

Formation initiale catégorie 2B : 3 Jours 295 € HT
Formation recyclage catégorie 2B : 1 Jour 195€ HT
RECYCLAGE TOUS LES 5 ANS.

Formation initiale catégorie 2B : 2 Jours 240€ HT

Objectifs de la formation

Apporter les compétences nécessaires à la conduite du chariot concerné en situation de travail.
Transmettre les connaissances théoriques nécessaires à la conduite en sécurité du chariot concerné.
Communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation.
Permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

R 489 – CACES® Chariots Tracteurs industriels – CATEGORIE 2B

A - Prise de poste et vérification

Utilisation des documents suivants : notice d'instructions et rapport de vérification périodique.

Vérification visuelle de l'état du chariot.

Vérification du fonctionnement du siège, réglages.

Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.

Vérification du niveau de carburant ou de la charge de la batterie d'accumulateurs,

Vérification de l'adéquation du chariot aux opérations de manutention à réaliser.

B - Conduite et manœuvres

Circuler à vide En marche avant / en marche arrière, en ligne droite / en virage,

Arrêter le chariot (à évaluer en continu durant la totalité des épreuves pratiques)

Circuler en charge En marche avant / en marche arrière, en ligne droite / en virage,

Arrêter le chariot (à évaluer en continu durant la totalité des épreuves pratiques)

Prendre, déplacer et déposer au sol une charge palettisée

Circuler avec au moins une remorque vide attelée au chariot En marche avant / en marche arrière, en ligne droite / en virage,

Arrêter le chariot (à évaluer en continu durant la totalité des épreuves pratiques)

Circuler avec au moins une remorque chargée attelée au chariot En marche avant / en marche arrière, en ligne droite / en virage,

Arrêter le chariot (à évaluer en continu durant la totalité des épreuves pratiques)

Circuler en sécurité, s'arrêter et redémarrer sur un plan incliné et/ou un dévers, en charge

S'assurer de l'adéquation du chariot à la manutention à réaliser

Détermination de la position appropriée d'une charge donnée sur le plateau porteur

Guidage du cariste ou du pontier pour le positionnement de la charge à l'endroit défini

Arrimage de la charge sur le plateau porteur

Attelage d'une (ou plusieurs) remorque(s) au chariot

Arrimage d'une charge sur la remorque

Décrochage de la (ou des) remorque(s)

C - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels.

Effectuer les opérations d'entretien journalier (nettoyage des parties vitrées, des rétroviseurs, du poste de conduite, des organes de roulement...),

Rendre compte (sur tout support à disposition) des anomalies et dysfonctionnements.